



# VIENS DECOUVRIR LE BMX

## Semaine #4

### Du 24 au 28 Août 2020

Stage ouvert à tous:  
Licenciés et non licenciés

#### Horaires:

8h30 à 9h30: Accueil

9h30 à 12h : Pratique sportive

12h à 13h30: Pause repas

13h30 à 16h30 : Pratique sportive

16h30 à 17h30 : Goûter/retour au calme

<b>Lundi 24/08</b>	BMX	BMX
<b>Mardi 25/08</b>	BMX	BMX Start
<b>Mercredi 26/08</b>	VTT (technique, rando)	
<b>Jeudi 27/08</b>	BMX	Course d'orientation
<b>Vendredi 28/08</b>	BMX	BMX

#### A prévoir par le pilote:

\* Repas (frigo et micro-onde à disposition)

\* Vêtements de BMX

\* Vêtements de pluie

\* Vêtements de rechange

\* Tenue de sport pour les autres activités

\* Vélo en parfait état et casque (possibilité de prêt par le club)

\* Chambre à air en cas de réparation

Tarifs:	1 jour	2 jours	3 jours	4 jours	5 jours
Licenciés Bi Club	25€	40€	55€	65€	70€
Autre	30€*	45€*	60€*	70€*	75€

Renseignements : 02-38-70-55-85 /  
06-76-85-50-90 / biclub@orange.fr

\*Non licenciés 2019-2020 : Ajouter 16€ pour la couverture en assurance. L'inscription doit être accompagnée du règlement (ordre de chèques : Biclub chapellois)

#### FICHE D'INSCRIPTION

(A déposer ou à envoyer au plus tard le Mercredi 12 février 2020 au : Biclub Chapellois-Chemin de Vaussoudun 45380 La Chapelle St Mesmin)

NOM : .....Prénom : .....

Date de Naissance : .....

Adresse: .....

TEL : .....

PORT : .....

MAIL : .....

Personne à prévenir et numéro : .....

#### REGIME ALIMENTAIRE PARTICULIER:

Prise de traitement médical (accompagné de l'ordonnance): .....

Allergies : .....

#### AUTORISATIONS PARENTALE:

Je soussigné(e) ....., autorise mon fils ou ma fille à participer au stage BMX organisé par le Bi Club Chapellois.

J'autorise le responsable du stage à transporter mon enfant pour des activités à l'extérieur du site.

En cas d'accident survenant à mon fils ou ma fille, j'autorise le responsable du stage à prendre toutes les dispositions visant à préserver au mieux sa santé et à faire pratiquer toutes interventions médicales et/ou chirurgicales urgentes consécutives aux décisions prises par le corps médical local.

J'autorise / je n'autorise pas \* mon enfant à être pris en photo dans le cadre de ce stage.

\*rayer la mention inutile

Lundi	Mardi	Mercredi	jeudi	Vendredi